

Le Mouvement Habitat et Humanisme

Depuis plus de 35 ans, pour répondre à l'exclusion et à l'isolement des personnes à faibles ressources, Habitat et Humanisme agit en faveur du logement, de l'insertion et de la récréation des liens sociaux.

Résolument tourné vers l'innovation, Habitat et Humanisme a développé des outils économiques à vocation sociale pour mener à bien son action.

À travers le dispositif *Propriétaires et solidaires*, Habitat et Humanisme mobilise des logements auprès de propriétaires et investisseurs privés et publics pour loger des personnes en difficulté.

Aujourd'hui, l'association dispose de plus de **4 000 logements** à travers la France confiés par ces propriétaires solidaires.

Rejoignez les propriétaires qui nous font confiance !

Ce dispositif a reçu le soutien de l'ANAH - Agence Nationale de l'Habitat.



Création graphique : Onna Noko / Crédits photos : Christophe Pouget / Shutterstock.



Pour mener à bien sa mission, le Mouvement Habitat et Humanisme est organisé en 3 branches d'activité : logement accompagné, médico-social, hébergement d'urgence et accueil de réfugiés.

Habitat et Humanisme c'est :

- 1** Fédération reconnue d'utilité publique rassemblant :
- 56** associations dans toute la France,
- 1** implantation en Belgique et **1** implantation au Luxembourg,
- 2** sociétés Foncières,
- 9** Agences Immobilières à Vocation Sociale.



Retrouvez-nous sur :



www.habitat-humanisme.org



Propriétaires,

optez pour une location de vos biens, tranquille, sûre et *solidaire* !



Avec Habitat et Humanisme, devenez
propriétaire solidaire,
pour agir contre le mal-logement
tout en bénéficiant d'avantages
et de sécurité.



Pusieurs dispositifs sont proposés en fonction de votre situation :

- **Mandat de gestion** auprès d'une Agence Immobilière à Vocation Sociale d'Habitat et Humanisme ou d'une agence partenaire.
- **Contrat de location/sous-location** auprès d'Habitat et Humanisme qui porte le bail.
- **Bail à réhabilitation** si votre bien nécessite des rénovations lourdes.
- **Donation temporaire d'usufruit ou cession temporaire d'usufruit** qui permet de sortir la valeur de votre bien de l'assiette de calcul de l'IFI.
- **Accompagnement à la réalisation d'un investissement immobilier** en vue d'une location solidaire ou d'un démembrement de propriété au bénéfice d'Habitat et Humanisme.

En confiant votre bien à Habitat et Humanisme, vous bénéficiez de :



UNE TRANQUILLITÉ DE GESTION

- Prise en charge complète de la gestion de votre logement (encaissement des loyers, quittancement, aides administratives...).
- Garantie de loyers, dégradation éventuelle et vacance locative, selon le dispositif.
- Accompagnement de proximité des locataires pour favoriser le bon déroulement de la location.



UNE FISCALITÉ AVANTAGEUSE ET DES PRIMES

- Réduction d'impôt sur le revenu pouvant atteindre 65% et possibilité de primes pouvant atteindre 3 000 € via le dispositif *Loc'Avantages*.
- Ou exonération de la taxe foncière pour le bail à réhabilitation et dans certains cas, sortie de la valeur du bien de l'assiette de calcul de l'IFI.



LA VALORISATION DE VOTRE PATRIMOINE

- Possibilité de bénéficier de subventions ANAH pour les travaux de rénovation éligibles ou d'aides pour travaux via le dispositif *MaPrimRénov'*.
- Possibilité de soutien dans le montage des dossiers et le suivi des travaux via le dispositif *France Rénov'*.
- Ou prise en charge totale des travaux dans le cas d'un bail à réhabilitation.



Un partenaire immobilier de confiance

Habitat et Humanisme travaille avec **un réseau d'AIVS** (Agences Immobilières à Vocation Sociale) intégrées, ou agences partenaires. Titulaires de la carte professionnelle, ces agences mettent en œuvre, en collaboration avec Habitat et Humanisme, une gestion locative adaptée de proximité qui sécurise le risque locatif.

